

Note à Monsieur le Conseiller fédéral P. Graber

Visite Scheel

D'entente avec M. l'Ambassadeur Jolles, je vous suggère deux sujets qui devraient être abordés au cours de la séance de travail avec M. Scheel :

1. La situation de la Norvège

On connaîtra alors le résultat du référendum. Celui-ci n'est que consultatif, mais influencera sans doute fortement la décision du Parlement norvégien, ainsi que l'issue du vote populaire au Danemark.

Ce qui importe pour nous, c'est que la solution d'ensemble ne soit plus remise en cause et que notre accord puisse entrer en vigueur à la date prévue, même si d'éventuelles négociations avec les deux pays scandinaves n'étaient pas encore terminées au 1er janvier 1973. Evidemment, il faudra d'abord attendre les décisions que prendront les deux Gouvernements concernés. Et il n'est pas certain que la non-adhésion de la Norvège entraîne également celle du Danemark. Mais à supposer que les deux pays décident de demander l'ouverture de négociations en vue de la conclusion d'accords de libre-échange, semblables au nôtre, il sera important qu'une réponse rapide et positive leur soit donnée du côté de la CEE. On peut d'ailleurs partir de l'idée que la Grande-Bretagne effectuera son entrée à la Communauté à la date prévue indépendamment des péripéties scandinaves.

Il serait donc intéressant de savoir si Bonn a déjà réfléchi aux problèmes qui pourraient se poser dans cette hypothèse. Il serait peut-être utile de faire remarquer à M. Scheel que, dans la perspective de notre référendum, il faudrait créer une situation claire en ce qui concerne le sort des autres pays de l'AELE.

2. Rapports germano-suisse

L'accord de libre-échange a vidé l'accord commercial bilatéral germano-suisse de pratiquement toute sa substance réelle. Au surplus, la Communauté, dans le cadre de la politique commerciale commune, se propose de mettre une fin à ces accords bilatéraux que ses Etats-membres ont conclus par le passé. Leur durée de validité est provisoirement prolongée chaque année.

Ce qui nous préoccupe, c'est le sort du "Comité intergouvernemental" ("Gemischter Regierungsausschuss") créé par l'accord de commerce germano-suisse. Nous sommes de l'avis qu'il faut "sauver" cet organe qui, dans le passé, a été extrêmement utile à nos relations mutuelles. Il faudrait donc lui donner un statut permanent.

Les tâches futures de ce Comité pourraient être les suivantes :

- Discussions sur des problèmes non couverts par l'accord de libre-échange avec la CEE (obstacles non-tarifaires, trafic frontalier, politique conjoncturelle , etc.)
- Evolution de nos relations avec les CE. Il serait utile de pouvoir préparer, si nécessaire, avec notre voisin le plus important, d'éventuelles nouvelles initiatives, d'entendre ses conseils et de nous assurer de son appui à Bruxelles.

Le Comité se réunira en novembre prochain et devra prendre des décisions quant à son avenir. Il est dès lors essentiel que M. Scheel donne, à son retour, des instructions à ses services. (Les chefs de délégation sont, du côté allemand, M. Hermes et, du côté suisse, M. Jolles). Si cette visite permet de sauver ce Comité, elle n'aura pas été inutile...

de T. J. J.